

*Les subsides*

Diverses mesures ont été prises pour aider ceux qui risquaient d'être mis à pied par suite de la rationalisation des petites en grandes unités, résultat des importations de produits bon marché.

La situation est bien différente aujourd'hui. Les importations de produits bon marché ont encore tendance à entraîner une baisse des prix sur le marché canadien et, dans une certaine mesure, à s'assurer la suprématie d'une partie de notre marché, mais le problème n'est plus le même qu'au début des années 1970.

Le problème réel aujourd'hui est que l'activité a ralenti dans l'industrie canadienne des textiles parce que la demande a diminué. Elle a diminué parce que les distributeurs, détaillants et grossistes, ont réduit leur inventaire et qu'ils n'ont pas fait de commande à leurs fournisseurs canadiens habituels. Les importations de l'étranger, pas seulement des pays où les produits sont bon marché, mais aussi des pays industrialisés, comme les États-Unis, ont aggravé la situation. Cela a considérablement changé la situation.

Nous avons présenté un grand nombre de mesures. Nous avons inscrit bien des produits, la plupart en réalité, sur la liste de contrôle des importations pour être certains d'avoir des renseignements précis et à jour sur les importations, quelle que soit leur provenance. J'ai eu des entretiens avec des représentants de l'industrie, tant au niveau des ouvriers que de la direction, sur la situation de l'industrie et sur les perspectives d'avenir. Nous avons négocié des restrictions, des quotas volontaires pour ainsi dire, avec les pays qui exportent la plupart de ces produits.

La situation actuelle de l'industrie textile est due à la situation sur les marchés mondial et canadien. Je pense que les perspectives à long terme de l'industrie demeurent bonnes; je crois qu'elle se remettra et elle continuera à prendre de l'expansion. En fait, certains fabricants de textiles font des investissements de l'ordre de 40 et 50 millions de dollars.

[Français]

**M. Fortin:** Monsieur le président, je voudrais, avant que mon temps de parole s'écoule, communiquer au ministre une de mes déceptions, qui, je l'espère, ne tombera pas dans l'oreille d'un sourd, mais produira des résultats positifs. J'estime qu'un des ministères où les communications, les renseignements doivent être les plus importants pour être utilisés à des fins évidemment commerciales ou industrielles, c'est celui de l'Industrie et du Commerce précisément. S'il est un ministère où les départements sont nombreux et complexes, les programmes différents, c'est bien celui de l'Industrie et du Commerce. Or, monsieur le président, l'avis de tous les industriels que je connais à Victoriaville, à Princeville, à Daveluyville, à Warwick, à Sainte-Croix, est unanime.

Lorsque je vais ailleurs au Québec et que je rencontre de ces gens, c'est toujours la même question qui m'est posée; on me demande, lorsque j'ai l'occasion de discuter avec ces gens: Est-ce qu'il n'y aurait pas un programme au ministère de l'Industrie et du Commerce qui pourrait nous aider à connaître le marché étranger, pour qu'on puisse exporter? Est-ce qu'on peut savoir quels produits sont faits dans d'autres pays?

Évidemment, la source de ces informations extrêmement importantes et valables est le ministère de l'Industrie et du Commerce. Je pense, monsieur le président, et je le dis bien humblement et respectueusement au ministre, qu'il y a sûrement une lacune en ce qui a trait à l'information relative aux divers programmes dont on peut tirer avan-

[M. Gillespie.]

tage. Il faut qu'on puisse communiquer chez nous, dans nos circonscriptions respectives, l'information précieuse et absolument nécessaire aux contribuables et surtout aux propriétaires d'usines pour faciliter l'expansion.

Monsieur le président, je demande au ministre de me dire s'il est conscient de ce problème, à partir de la base? Je sais bien que les fonctionnaires de son ministère disposent de l'information, mais si on se met à la base, à la place de l'industriel qui en a plein les bras de mener son industrie, on constate qu'il n'a pas le temps de connaître à fond tous les programmes, parfois bons, parfois moins bons, mais en tout cas qui sont extrêmement importants.

Je sais bien aussi que, en écrivant au ministre, on obtient de la documentation telle que m'en montre le député actuellement, mais le seul fait d'envoyer cela aux commettants en cause ne règle pas nécessairement le problème.

Je voudrais savoir quel effort le ministre entend faire pour non seulement imprimer de la documentation relativement à ces différents programmes, puisque cette documentation-là existe, mais a-t-il l'intention soit d'accroître son personnel, soit de perfectionner son système de communications pour qu'un industriel puisse obtenir tout ce dont il a besoin, pour soit diversifier ses produits, soit encourager l'exportation de sa production dans d'autres pays, soit améliorer sa propre production dans sa propre usine? Je pense, monsieur le président, que je représente une circonscription fortement industrialisée et que je touche là un point qui est partagé unanimement comme une récrimination ou une demande de la part de mes concitoyens.

Alors, ma question est toute simple: Est-ce que le ministre est sensibilisé à ce problème? Est-ce que le ministre a l'intention qu'on tire un maximum de profit des différents programmes de son ministère et quel effort entend-il faire en ce sens?

[Traduction]

**M. Gillespie:** Oui, monsieur le président, certainement. Je conviens avec le député qu'il est parfois difficile de décider quel programme précis aidera un fabricant ou un exportateur.

Nous avons une grande variété de programmes. Ainsi, dans le domaine du dessin, le Programme d'aide au dessin industriel, basé sur le principe du partage des coûts, aide les fabricants de meubles à concevoir ou réaliser de nouveaux meubles. Mode Canada aide les fabricants de tissu sur le plan du dessin. Le Conseil consultatif aide les industries à se restructurer. Quant au Programme pour l'accroissement de la productivité, basé lui aussi sur le partage des coûts, il a pour objet d'aider les directeurs d'entreprises industrielles à accroître leur productivité et à devenir plus concurrentiels. Nous avons un programme de développement des marchés d'exportation, destiné à aider le fabricant qui se lance à son propre compte à trouver des débouchés à l'étranger. Il se fonde sur un partage égal des coûts. Je serais heureux de donner ces renseignements au député. Ce serait peut-être la façon la plus simple de le satisfaire.

[Français]

**M. Fortin:** Je crois que l'honorable ministre ne saisit pas ma question. Je connais bien ces différents programmes, toutefois, je ne suis pas en mesure de renseigner chacun des industriels, puisque je ne suis pas un spécialiste dans chacun de ces domaines. Ce que je demande à l'honorable ministre, c'est quels moyens prend-il pour que ces informations-là soient vraiment utilisées à bon escient et à